



Compte-rendu de réunion

Le **deux juillet deux mille treize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 26 juin 2013, s'est réuni, à la mairie - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Alain GARDET, Daniel DURAND, Daniel BOUILLON et Christiane LOMBARD, Adjoint ; Fabrice CHENAUD, Anne-Marie PLASSE, Alexandra DUMONT, Marie-Christine CALLSEN, Laurent PEGON, Pierre CHABARD et Sandrine GALICHON, conseillers municipaux.
- en exercice :	17	
- présents :	12	
- votants :	16	
Quorum :	9	Absents et excusés : Christian RAVENEAU, Adjoint, représenté par Alain GARDET ; Olivier LACHIZE, représenté par Christiane LOMBARD, Bruno GALICHON représenté par Sandrine GALICHON, Lionel MAYNAND et Christine GIL, représentée par Marie-Christine CALLSEN.

Secrétaire : Christiane LOMBARD - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Comptes rendus des réunions municipales et intercommunales

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le procès-verbal de la réunion du 14 mai. Il n'émet pas d'observations sur les comptes rendus des réunions du bureau municipal des 13 mai, 27 mai, 10 juin et 24 juin, de la commission Sports, loisirs et vie associative, Carillon/salle des fêtes et Animation jeunesse du mardi 7 mai, du comité consultatif communautaire Tourisme Culture Communication du 28 mai et du comité consultatif Communication / Journal municipal – rénovation du site – du mercredi 5 juin.

Rendu compte des décisions du maire

Le conseil municipal prend connaissance du rendu compte des dernières décisions du maire. Elles concernent la décision de non préemption de deux propriétés privées, l'une bâtie chemin des Varennes, l'autre non bâtie chemin des Gatilles.

Compte rendu des actions facultatives du Centre communal d'action sociale

Le conseil municipal prend connaissance des actions facultatives du Centre communal d'action sociale à savoir : versement de subventions à des associations, aides à des familles en difficulté, portage des repas aux personnes âgées ou malades les fins de semaine, organisation du repas des Aînés et des après-midi récréatifs, transport d'élèves hors transport scolaire, accompagnement chez le médecin de personnes sans moyen de locomotion.

Modification du tableau des effectifs au 1er septembre 2013 :

Le conseil municipal accepte de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} septembre pour permettre l'avancement de deux agents titulaires au grade supérieur, grade correspondant à leurs missions. Il crée un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31 h).

Décision modificative n° 2 au budget primitif principal

Le conseil municipal approuve la deuxième décision modificative au budget primitif principal. Des recettes supplémentaires permettent d'engager de nouvelles dépenses telles que la réfection du perron du château de Carillon, l'enduit de deux façades du local de la voirie, l'installation d'une borne fontaine au cimetière, l'installation d'une chaudière à gaz dans le logement de la mairie. Les crédits excédentaires seront transférés au compte Dépenses imprévues.

Révision du tarif de la garderie et du restaurant scolaires au 1 septembre 2013

Le conseil municipal fixe le tarif des services de garderie et de restaurant scolaires proposé par le comité consultatif pour la rentrée de septembre (garderie régulière : 0,90 € par jour, garderie occasionnelle : 1,37 € par jour ; repas servi au restaurant : 3,46€).

Versement de l'indemnité de conseil à M. Luc VOISIN, trésorier, à son départ de la trésorerie de CHARLIEU

M. Luc VOISIN, trésorier, a quitté la trésorerie de CHARLIEU pour aller travailler en Saône et Loire. Le conseil municipal décide de lui verser l'intégralité de l'indemnité de conseil pour la période de janvier à juin mais pas l'indemnité de budget car il ne participe pas son élaboration.

Remise en état du clocher et gommage des pierres du chœur de l'église paroissiale - demande de subvention du Conseil général de la Loire

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention du Conseil général de la Loire pour ce projet inscrit au contrat communal simplifié (COCS) 2011-2014. Il prévoira les travaux au budget primitif 2014.

Construction d'une station d'épuration chemin Des Varennes - demande de subventions du Conseil général de la Loire et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le conseil municipal approuve l'avant projet de construction de la station d'épuration chemin des Varennes. Il sollicite une subvention du Conseil général de la Loire et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour son financement.

Participation ou cotisation au Groupement départemental de lutte contre les rats musqués

Le conseil municipal accepte, à la majorité de ses membres (15 voix POUR ; 1 voix CONTRE) la cotisation annuelle au Groupement départemental de lutte contre les rats musqués.

Point sur les services périscolaires

Le conseil municipal prend acte des impressions de Alain GARDET sur l'ambiance qui règne au sein des services périscolaires. Il a interrogé directement des agents sur certains faits qui se sont produits. Jean-Victor THEVENET, Maire, signale que les faits rapportés auraient dû être évoqués, avec les agents, lors de la réunion de service du lundi 24 juin. Si une mise au point avait été nécessaire, elle aurait dû être faite de jour là. Alain GARDET quitte la séance.

Présentation du projet d'animation dans les services périscolaires de Virginie VERMOREL, adjoint d'animation, à l'occasion de l'entrée dans les nouveaux locaux

Le conseil municipal prend connaissance du projet d'animation « Le périsco' est en fête » que propose Virginie VERMOREL, adjoint d'animation, pour fêter l'entrée dans les nouveaux locaux à la rentrée de septembre. Il est tout à fait favorable à ses propositions.

Questions diverses

Spectacle de Noël offert aux élèves des écoles

Le comité consultatif Garderie et restaurant scolaires organisera un spectacle en deux parties (l'une pour les petits, l'autre pour les grands) sur le thème de l'environnement.

Inauguration des nouveaux locaux de la garderie et du restaurant scolaires et le terrain multisports

Le conseil municipal envisage d'inaugurer ces installations en fin d'année. Le FCLS souhaite participer en organisant des matches entre les plus jeunes footballeurs et basketteurs.

Remerciements

Le conseil municipal prend connaissance des remerciements de la FNACA pour la subvention de fonctionnement allouée pour 2013.

Révision du plan local d'urbanisme

La commission travaille actuellement sur le règlement. Les conseillers municipaux intéressés peuvent participer à cette tâche. Ils se réuniront le lundi 9 septembre à 20 h

Prochaine réunion du conseil municipal

Elle est fixée au mardi 17 septembre à 20 heures.

Elections municipales

Au cours d'un tour de table, les conseillers municipaux signalent s'ils se présentent pour un nouveau mandat. Si certains ont décidé de poursuivre ou d'arrêter, d'autres sont encore indécis.

Jean-Victor THEVENET lève la séance à 23 h 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 3 juillet 2013.

La secrétaire de séance,
Christiane LOMBARD

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

